RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

juillet 2021 • N°119

Rhin Meuse infos

Journal d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

8

PLAN D'ACCÉLÉRATION
L'EAU, SOURCE D'OPPORTUNITÉS

L'INVITÉ 15
Yves Paccalet

TERRITOIRE 16
Quatre ans pour changer d'ère

EN ACTION 18
À chaque territoire ses initiatives

Réservoir de biodiversité

> Coût du projet : 234 500 €
> Partenaires : Amicale des pêcheurs de Spincourt, Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Communauté de communes de Damvillers-Spincourt, Commune de Rouvrois-sur-Othain, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Grand Est

À Rouvrois-sur-Othain, dans le département de la Meuse, un projet de restauration écologique a permis de requalifier l'étang de Reuche en zone humide : opérations de terrassement pour restructurer la silhouette et la profondeur de l'étang, connexion du plan d'eau à l'Othain, travaux de végétalisation du site, aménagement d'un sentier pédagogique, création de petites mares prêtes à accueillir des espèces d'amphibiens. Avec sa roselière, l'étang évolue petit à petit en réservoir de biodiversité propice aux oiseaux emblématiques de ces zones humides. Ainsi revisité, l'étang de Reuche joue un rôle à la fois pédagogique, touristique et environnemental.

© FPPMA54

Il y a 48 ans, en juillet, paraissait le premier numéro de Rhin-Meuse infos. Une couleur, puis deux et désormais en quadrichromie, ce média a toujours tenu une place particulière dans la politique d'information de notre établissement.

Il s'agit d'un trait d'union entre l'agence de l'eau et ses partenaires pour donner à comprendre et illustrer les enjeux nécessitant la mobilisation de tous, un trait d'union entre les acteurs de l'eau pour donner à voir les initiatives bien souvent reproductibles, et enfin un trait d'union, avec toutes celles et ceux qui souhaitent mieux appréhender la déclinaison concrète de la politique de l'eau et de la biodiversité sur le bassin Rhin-Meuse.

Ce numéro, millésime 2021, marque un nouvel élan pour Rhin-Meuse infos : nouvelle maquette, nouvelles rubriques pour laisser encore plus de place à l'actualité, aux exemples concrets et à vos témoignages.

« Il s'agit d'un trait d'union entre les acteurs de l'eau »

La politique de l'eau étant résolument une politique d'action, j'ai tenu à travers les pages du dossier à vous rappeler les opportunités offertes par le plan d'accélération Eau 2021, voté il y a un an, pour dynamiser l'activité économique et assurer la transition écologique des territoires.

Espérant que vous aurez autant d'intérêt que moi en découvrant cette nouvelle formule qui paraîtra à raison de quatre numéros par an, je vous en souhaite une bonne lecture.

Marc Hoeltzel
Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

ALLER PLUS LOIN : **WWW.EAU-RHIN-MEUSE.FR**

NOUS SUIVRE :

RÉAGIR : **DELEGATION.COMMUNICATION@EAU-RHIN-MEUSE.FR**

sommaire

RÉUSSITE 2 ▪
Réservoir de biodiversité

AU COURANT 4 ▪
Grands lacs : retour à l'équilibre ▪
Plus d'idées, moins de pesticides ▪
Une gouvernance des instances de bassin Rhin-Meuse renouvelée ▪
Le Conseil scientifique en première ligne ▪
Les prairies : un atout majeur pour l'environnement et la santé publique

EN PROFONDEUR 8 ▪
Plan d'accélération L'eau, source d'opportunités

L'INVITÉ 15 ▪
Yves Paccalet

TERRITOIRE 16 ▪
Quatre ans pour changer d'ère

EN ACTION 18 ▪
À chaque territoire ses initiatives

Agenda

20 août 2021

Clôture des candidatures à l'appel à manifestation d'intérêt - Paiements pour services environnementaux.

1er septembre 2021

Clôture des candidatures à l'appel à manifestation d'intérêt - Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau.

30 septembre 2021

Clôture des candidatures à l'appel à projets Trame verte et bleue Grand Est.

2 octobre 2021

Remise des prix Territoires engagés pour la nature.

Sarrebourg (57)

12 octobre 2021

Séminaire Plan Rhin vivant.

Strasbourg (67)

Décembre 2021

Cérémonie de remise des Trophées de l'eau 2021.

Grands lacs : retour à l'équilibre

DANS LE MASSIF VOSGIEN, TOUT UN TERRITOIRE SE MOBILISE AUTOUR D'UN PLAN AMBITIEUX POUR RESTAURER LES GRANDS LACS FRAGILISÉS PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA PRESSION TOURISTIQUE.

Comme en écho aux forêts qui couvrent le massif et souffrent des épisodes de fortes chaleurs, les grands lacs vosgiens – Gérardmer et Longemer – sont l'objet de toutes les attentions. Le dérèglement climatique et la baisse des apports naturels en eau, conjugués à l'activité touristique, sont autant de menaces sur l'équilibre biologique des lacs et la richesse de la biodiversité. Depuis quelques années, les collectivités ont pris conscience du phénomène. Elles ont engagé des opérations de préservation et de renaturation des berges, où s'épanouit désormais une végétation littorale. Il s'agit maintenant de passer à la vitesse supérieure en mobilisant de manière plus forte les acteurs concernés.

Logique d'adaptation

L'objectif est de bâtir un plan d'action ambitieux à large spectre autour de la restauration des grands lacs, la gestion des eaux pluviales, les économies d'eau et la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi est née l'idée d'un atelier des territoires qui consistera à proposer une ingénierie portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour construire un programme à 360°. L'agence de l'eau Rhin-Meuse accompagne cette démarche avec un nouvel outil : le contrat de territoire « Eau et Climat » intégrant des financements dédiés. Pour l'heure, place à la concertation publique pour sensibiliser les partenaires et les habitants aux enjeux du Plan Grands Lacs. Un virage est amorcé. Chacun doit se placer dans une logique d'adaptation en faisant évoluer les pratiques et les usages afin de préserver ces milieux naturels. Un retour à l'équilibre en quelque sorte.

© AERM/N. LEBLANC

Passer à la vitesse supérieure pour stopper la dégradation des grands lacs – ici le lac de Longemer.

Plus d'idées, moins de pesticides

L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE ET SES PARTENAIRES VEULENT INVERSER LA TENDANCE À LA HAUSSE DES TENEURS EN PHYTOSANITAIRES DANS LES EAUX DE LA NAPPE D'ALSACE. MAIS COMMENT ?

La culture du chanvre alimentaire, comme ici à Rhinau, constitue une filière alternative pour les agriculteurs. © SDEA

Après vingt ans d'ajustements sur « la bonne dose au bon moment », place à de nouvelles stratégies et de nouvelles actions pour protéger les eaux souterraines et préserver l'usage « eau potable » de la nappe d'Alsace. Car si les concentrations en nitrates se stabilisent, les teneurs en pesticides et en herbicides continuent de progresser. La convention Ermes 2018-2022 est le pilier de cette démarche offensive et fixe des objectifs ambitieux : réduire de 25 % l'usage des pesticides et de 50 % les épandages d'herbicides. Les partenaires ont ciblé 19 captages prioritaires. À travers des contrats de solutions, tout est déployé pour changer les pratiques.

La bonne culture au bon endroit

Pas de recette miracle mais des essais, des expérimentations et du sur-mesure dans les zones prioritaires. Les pistes sont multiples : développer les surfaces en agriculture biologique, remplacer la pulvérisation par du désherbage mécanique, mettre en place des cultures à bas niveau d'impact pour les ressources en eau en privilégiant les surfaces en herbe, changer les systèmes d'exploitation encore très spécialisés en Alsace. Le chanvre et la luzerne constituent des filières alternatives au maïs. L'idée générale est d'encourager la bonne culture au bon endroit. Les jalons sont posés et tous les leviers activés pour sortir de l'approche standard : réunions de sensibilisation, groupes de travail thématiques, aides techniques et financières, implication des acteurs locaux - agriculteurs, coopératives et négoces, fabricants de matériels agricoles, collectivités. Un pari collectif basé sur le volontarisme. Les premiers résultats sont attendus d'ici fin 2022.

chiffres clés 2020

62 %
d'aides accordées en lien avec l'adaptation au changement climatique

597 ha
de zones humides restaurées, entretenues ou acquises

14 projets
d'expérimentation des paiements pour services environnementaux

1,4 million
de m³ d'eau économisés et/ou substitués

Trophées de l'eau : devenez lauréat 2021

Inscrivez-vous, c'est simple et rapide !
Vous êtes un acteur du bassin Rhin-Meuse. Vous souhaitez valoriser vos actions en faveur de la protection de l'eau… Déposez votre candidature, il est encore temps ! L'agence de l'eau Rhin-Meuse lance la nouvelle édition des Trophées de l'eau, un événement pour mettre en lumière les acteurs des territoires dans leur pluralité et leurs réalisations au service de la protection durable des ressources en eau, des milieux aquatiques sous climat changeant. Le jury des Trophées de l'eau désignera 6 lauréats. Si vous faites partie des actions retenues, nous viendrons chez vous, en duplex, le jour de la cérémonie, en décembre prochain, pour valoriser votre action et mettre à l'honneur les équipes qui ont porté votre projet.
⊕ Infos et inscription : www.lestropheesdeleau.fr

Une gouvernance des instances de bassin Rhin-Meuse renouvelée

CLAUDE GAILLARD A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE ET JOSIANE CHEVALIER, PRÉFÈTE DE RÉGION, PRÉFÈTE DU BAS-RHIN, NOMMÉE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU.

© AERM/N. LEBLANC

Claude Gaillard, Président du Comité de bassin Rhin-Meuse.

© J. BARANDE/ECOLE POLYTECHNIQUE

Josiane Chevalier, Présidente du Conseil d'administration.

Désignés en début d'année, les 100 membres du Comité de bassin siègent désormais dans une enceinte paritaire. La composition de ce « petit » parlement de l'eau à l'échelle locale a été largement renouvelée avec de nouvelles commissions pour prendre en compte des enjeux prégnants (eau et urbanisme, économie et partage de l'eau, prévention des inondations), ou des commissions aux attributions élargies (prospective/évaluation, changement climatique...). Le président Claude Gaillard a rappelé que le Comité de bassin *« était un lieu privilégié de débat, de concertation entre tous les usagers de l'eau »*.

Un travail de concert

« Le Comité de bassin et le Conseil d'administration de l'agence de l'eau travailleront de concert pour faire progresser la prise en compte des enjeux de l'eau dans un bassin marqué par son caractère transfrontalier », a souligné Josiane Chevalier, nouvelle présidente du Conseil d'administration. Composé de 33 membres issus du Comité de bassin, il a pour responsabilité de déterminer et d'administrer la mise en œuvre du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accélérateur de la transition écologique.

Le Conseil scientifique en première ligne

L'HEURE EST AU RENOUVELLEMENT POUR CETTE INSTANCE STRATÉGIQUE QUI ÉCLAIRE LES DÉCISIONS DU COMITÉ DE BASSIN SUR LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS MAIS AUSSI SUR LES SUJETS DU QUOTIDIEN LIÉS À L'EAU.

En véritable boussole, le Conseil scientifique joue à la fois un rôle de veille et d'analyse, dont les préconisations revêtent un caractère particulier pour le Comité de bassin. Car les responsabilités en matière de protection des ressources en eau, de préservation de la biodiversité et de lutte contre les inondations sont de plus en plus importantes. Elles touchent au cœur du quotidien des citoyens dans un contexte de défi climatique. Il est donc essentiel pour le Comité de bassin de pouvoir s'appuyer sur l'expertise du Conseil scientifique. Composée de 10 à 25 membres maximum - universitaires, enseignants, chercheurs - cette assemblée a une dimension transfrontalière et accueille des membres luxembourgeois et allemands.

Un collectif pluridisciplinaire

À la clé, des retours d'expériences internationaux et un croisement des réflexions, qui font la richesse des échanges au sein du Conseil scientifique du bassin Rhin-Meuse. Tous les six ans, l'instance procède au renouvellement de ses membres donnant ainsi un nouveau souffle à ses débats. Depuis le 2 juillet dernier, une nouvelle équipe est en place et va s'emparer de sujets essentiels et concrets comme l'eau et la santé publique, la biodiversité, l'aménagement du territoire, les pratiques agricoles, ou encore les méthaniseurs. La force du Conseil scientifique, c'est son caractère pluridisciplinaire. Cette diversité des compétences est le gage d'une réflexion éclairée sur des problématiques de plus en plus complexes.

Les prairies : un atout majeur pour l'environnement et la santé publique

C'EST L'AVIS RENDU PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU BASSIN RHIN-MEUSE.

Les surfaces de prairies permanentes ne cessent de régresser sur le bassin Rhin-Meuse. Elles représentaient encore 59 % de la surface agricole utile en 1970, contre 35 % en 2010. Une tendance qui s'est poursuivie depuis. Le Conseil scientifique du bassin Rhin-Meuse a investigué sur les conséquences de cette disparition en démontrant les nombreux services rendus par les prairies sur l'environnement, mais également sur la santé humaine, offrant un angle de vue inhabituel. Un important travail bibliographique sous-tend cette prise de position.

Protection intégrale des nappes

Le Conseil scientifique indique que toutes les prairies jouent un rôle central pour la protection des ressources en eau. Peu traitées, et ce quel que soit leur mode de gestion (pâturage, fauche), les prairies assurent une protection intégrale contre les herbicides, et jouent un bon rôle de filtre face aux nitrates quand elles sont gérées de manière extensive ou semi-extensive.

D'autres atouts

Consommer de la viande ou du lait produits à partir d'animaux nourris au foin et qui pâturent est un moyen durable de soutenir la production d'une alimentation humaine de qualité, qui limite l'émission des gaz à effet de serre. Le Conseil scientifique démontre également que les prairies permanentes constituent un rempart efficace en matière de prévention des inondations, de préservation de la biodiversité, et ce presque au même titre que les forêts.

© CEN LORRAINE

Contrairement aux idées reçues, les élevages sur prairies et/ou certifiés AB dégagent des espérances de revenu très satisfaisantes.

Appel à projets

Dépolluer autrement

Reconvertir les friches industrielles ? Pour les collectivités, l'opération présente un triple avantage : redonner vie à des espaces délaissés, reconquérir la qualité des eaux souterraines tout en maîtrisant l'étalement urbain. D'où le succès de l'appel à projets lancé conjointement depuis quatre ans par la Région Grand Est, l'ADEME et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Cette nouvelle édition est toujours positionnée sur la phase amont de la reconversion d'une friche : étude de diagnostic de la pollution, définition des mesures de dépollution, pilote de dépollution et travaux de réhabilitation. L'appel à projets 2021-2022 privilégie la mise en œuvre de techniques de dépollution exemplaires, voire innovantes pour les sols et les eaux souterraines. Aux solutions traditionnelles comme l'excavation et l'envoi vers des filières de traitement extérieures au site se substituent d'autres techniques alternatives comme la phytoremédiation, technologie qui utilise les plantes comme agent de traitement des pollutions.

⊕ En savoir plus :
www.eau-rhin-meuse.fr

©AERM/NICOLAS LEBLANC

PLAN D'ACCÉLÉRATION
L'eau, source d'opportunités

SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE PAR L'INVESTISSEMENT, AMPLIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN RÉPONSE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PLAN D'ACCÉLÉRATION EAU 2021 POUSSE LES TERRITOIRES À L'ACTION. À LA CLÉ, UN PANEL INÉDIT D'AIDES ET DE SERVICES DÉPLOYÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE.

« *Nous sommes dans un temps d'exception qui crée des opportunités multiples et qu'il faut saisir maintenant.* » Marc Hoeltzel, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, situe sans détour les enjeux et les ambitions du plan d'accélération Eau 2021. Un appel à la mobilisation des maîtres d'ouvrage dans un double objectif : accompagner la relance de l'économie en l'inscrivant dans une dynamique vertueuse en réponse aux nouveaux enjeux environnementaux. « *Nous sommes clairement dans une approche territoriale* », reprend Marc Hoeltzel. « *Cet afflux massif de crédits, injecté dans les territoires, est adapté à leurs besoins et cohérent avec les priorités d'action de notre 11e programme d'intervention 2019-2024 : le grand cycle de l'eau, la reconquête de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.* »

« Cet afflux massif de crédits, injecté dans les territoires, est adapté à leurs besoins et cohérent avec nos priorités d'action. »

< Défi climatique et protection de la ressource en eau sont les fils conducteurs du plan d'accélération Eau 2021.

••• De fait, les moyens engagés sont considérables. Pour 2021, la capacité financière d'intervention de l'agence de l'eau se monte au total à 132 millions d'euros, dont 60 millions au titre du plan d'accélération avec des modalités revues comme l'élargissement des assiettes et des bénéficiaires. À ces 132 millions s'ajoutent 18,7 millions d'euros de crédits d'État. Conséquence : chaque porteur de projet, s'il entre dans le champ d'action de l'agence de l'eau, est susceptible de trouver un financement. Ce dispositif sans précédent s'inscrit dans un cadre particulier, deux ans après le lancement du 11e programme d'intervention, et dans le contexte d'une crise sanitaire majeure qui a profondément affecté l'économie du pays en même temps qu'elle a renforcé les consciences environnementales. Plus que jamais, les politiques publiques doivent être inspirées par une exigence d'anticipation et de promotion des équilibres écologiques globaux. C'est pourquoi, ce plan d'accélération a été bâti de manière concertée avec toutes les sensibilités des instances de bassin afin de soutenir massivement la reprise d'activité dans les territoires en déclenchant des travaux favorables à la relocalisation de l'emploi et à la transition écologique. Agir vite et fort au service d'une relance verte : le dispositif déployé par l'agence de l'eau en témoigne. Il développe en premier lieu de nouvelles offres d'aides pour mobiliser les porteurs de projets sur les champs d'intervention capables de relancer rapidement l'activité de travaux. Les opérations visent principalement la sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

60

MILLIONS €

fléchés directement sur le plan d'accélération jusqu'à fin 2021

30

MESURES

engagées à destination des collectivités, des agriculteurs, des industriels, des PME-PMI et des artisans

Crédits France relance : engagement total

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan France Relance, une enveloppe de 18,7 millions d'euros a été attribuée à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. 100 % de ces crédits ont été engagés au bénéfice de 71 projets autour de deux axes stratégiques.
Le premier porte sur le « petit cycle de l'eau » : modernisation des réseaux d'eau potable, mise aux normes des stations de traitement des eaux usées, rénovation des réseaux d'assainissement, gestion des rejets d'eaux pluviales.
Le second volet concerne des actions de restauration écologique.

« La relocalisation de l'emploi fait aussi partie des ambitions du plan d'accélération. »

Véronique Corsyn

Directrice du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

« Sur les 360 sites protégés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, 117 bénéficient du plan d'accélération permettant de financer des opérations de fauche, débroussaillage, tronçonnage ou encore d'entretien d'ouvrages hydrauliques. Ces interventions sont essentielles pour garantir sur le long terme la richesse de la biodiversité. Parmi les sites concernés : le Marais de Pagny-sur-Meuse, un des derniers marais alcalins de Lorraine, la réserve naturelle régionale de la vallée de la Moselle Sauvage ou encore la prairie du Grand Friche à Réchicourt-le-Château. »

Amplifier, accélérer, anticiper

Le plan est aussi un amplificateur et un accélérateur de la transition écologique en jouant sur les enveloppes financières de certaines mesures, sur des taux d'intervention et d'acomptes ou en suscitant des appels à projets destinés à favoriser des approches globales. Enfin, le plan a vo-

©4VENTS

Un signal fort en direction des territoires.

cation à anticiper des crises potentielles en s'intéressant aux aspects « eau et santé » mais également aux signes avant-coureurs de plus en plus prononcés de la transition climatique, dont l'effet s'accentue durablement dans le bassin Rhin-Meuse. Toutes ces orientations ont conduit à l'élaboration d'un panel inédit d'aides et de services en direction des collectivités locales et des acteurs économiques pour répondre à leurs besoins d'équipements mais aussi à de nouvelles logiques d'aménagement fondées sur la protection de la nature en milieu urbain. « *Nous sommes vraiment dans une optique d'accélération des investissements* », complète Laurent Marcos, Directeur des Aides et de l'Action Territoriale à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. « *En revalorisant certains taux d'aides, en augmentant les dotations financières, en élargissant les assiettes subventionnables et le nombre de bénéficiaires éligibles, nous donnons un signal fort à l'adresse des territoires.* »

200

COMMUNES DU BASSIN RHIN-MEUSE SONT CONFRONTÉES À DES TENSIONS EN EAU

« Le mot clé de ce volet « eau potable », c'est l'anticipation et la prévention des tensions quantitatives. »

Lionel Jacquemin

Président du Syndicat Mixte des Eaux Laffon de Ladebat (55)

« Nous portons depuis plusieurs années deux projets structurants destinés à renforcer la sécurisation de la distribution en eau potable dans notre territoire.
Le contexte de changement climatique et de tension sur la ressource, mais aussi les perspectives de transfert de compétences liées à la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, NDLR), rendent ces programmes particulièrement pertinents. Le coût global de ces opérations - près de 15 millions d'euros - ne pouvait être supporté par notre seul syndicat. Le plan d'accélération constitue un levier décisif. La rapidité des décisions nous permet d'envisager un démarrage des travaux avant la fin de l'année 2021. »

Des solutions d'aménagement urbain fondées sur la nature.

Laurent Thiébaut

Responsable Hygiène-Sécurité-Environnement-Énergie du groupe Lucart (88)

« Chez Lucart, spécialiste du recyclage du papier et des briques alimentaires pour en faire du papier de haute qualité à usage sanitaire et domestique, nous avons souhaité développer une démarche globale autour des économies d'eau. Nous avons engagé des investissements pour recycler l'eau nécessaire au process, y compris jusqu'au rejet final en sortie de station d'épuration. À l'aide du plan d'accélération, nous avons investi dans de nouveaux équipements : des outils de mesure et de pilotage, des boucles de recirculation et des installations d'optimisation du système épuratoire pour une station encore plus performante et sans fluctuation. Résultat : nous recyclons plus d'eau pour en prélever moins. »

AUTOUR DE CINQ VOLETS STRATÉGIQUES, DES MESURES CONCRÈTES POUR UNE RELANCE VERTE

1 Pour des territoires « zéro pénurie d'eau »

Face à l'urgence climatique, la sécurisation de l'alimentation en eau potable est un objectif prioritaire du plan d'accélération. Il s'agit donc de consolider l'approvisionnement en eau des collectivités les plus fragiles sur le plan quantitatif, notamment les communes du massif vosgien. Le plan prévoit également la mise en œuvre de démarches hydro-économes ainsi qu'un programme global de maîtrise des consommations d'eau dans le cadre des contrats de territoire « Eau et Climat ». Le mot-clé de ce volet « eau potable », c'est l'anticipation et la prévention des tensions quantitatives.

2 Objectif performance en assainissement

La responsabilité de l'agence de l'eau est de stimuler la reprise des chantiers en accélérant le niveau d'équipement des collectivités en assainissement et ainsi garantir le bon état des eaux. Le plan d'accélération vise à améliorer l'attractivité des aides des projets d'assainissement prioritaires iden-

tifiés dans les plans d'action opérationnels territoriaux (PAOT). Le soutien de l'agence de l'eau se matérialise par un élargissement des aides aux collectivités relevant du programme de mesures, associé au plan de gestion des eaux 2022-2027 et ayant vocation à intégrer un PAOT au cours du 11e programme. Autre priorité affichée en matière d'assainissement : accélérer la mise en conformité à la directive Eaux Résiduaires Urbaines (ERU). Une enveloppe exceptionnelle de 11 millions d'euros est affectée à ces opérations. Des aides spécifiques sont également accordées afin d'aboutir à un parc de stations d'épuration composées à 100 % de boues hygiénisées. Le financement couvre les études liées à la recherche et l'expérimentation de solutions techniques et innovantes, la mise en place d'équipements favorisant le processus d'hygiénisation des boues d'épuration tels que les agitateurs et les dispositifs d'injection de chaux en silo.

3 Anticiper la ville de demain

Le plan d'accélération incite les collectivités à lutter contre les îlots de chaleur, développer la biodiversité et réduire les flux polluants rejetés. La dynamique est bien lancée sur le bassin Rhin-Meuse. Au programme : une gestion renouvelée des eaux pluviales, les solutions fondées sur la nature préconisées (noues, chaussées drainantes, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau de pluie…). Cela passe aussi par la désimperméabilisation des cours d'école.

À la clé, des assiettes et des taux majorés pour rendre accessible à toutes les communes, en ville comme à la campagne, un projet démonstratif de désimperméabilisation. L'accompagnement peut prendre la forme d'un projet singulier comme le programme « Cour d'école, bulle nature ! », qui met la nature à la portée des enfants et propose un espace pédagogique autour de l'aménagement de potagers ou la plantation d'arbres fruitiers. Repenser une cour d'école, c'est ainsi aborder de multiples thématiques tels que les effets du soleil et du froid, le travail des saisons, la planification des plantations dans les bacs sans oublier le compostage et les techniques de jardinage.

Marie Simon

Responsable du département Insertion Paysagère et Espaces Verts à la Ville et Eurométropole de Strasbourg

« Nous avons engagé des programmes ambitieux de déminéralisation des cours d'école. Une première expérimentation a porté sur trois cours d'école. Elle a été menée dans un délai record et nous pouvons nous féliciter d'avoir supprimé 3 500 mètres carrés d'enrobés, planté 72 arbres et mis en place 26 bacs potagers pédagogiques dans les trois écoles. D'autres projets vont suivre encore cette année dans sept établissements puis tout au long du mandat. C'est un programme phare pour la collectivité. »

« Une dynamique s'est créée en faveur de nouvelles stratégies d'aménagement urbain. »

Dans les quartiers prioritaires aussi

À l'image du concours Eau et Quartiers prioritaires de la politique de la ville organisé à l'initiative de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les nouvelles façons de penser la ville irriguent aussi les quartiers défavorisés. L'aménagement urbain du futur s'appuie sur une gestion respectueuse de l'eau et les solutions inspirées par la nature. Les soutiens sont concrets : enveloppe financière dédiée au concours, financements en matière d'études et de travaux.

4 Dans les entreprises, une stratégie à 360°

Comment améliorer la résilience des entreprises face aux événements climatiques ? Comment les accompagner dans le développement de stratégies à 360° intégrant les perspectives de rebond post-crise et les enjeux environnementaux ? Le plan d'accélération étend aux industriels le principe des contrats de territoire « Eau et Climat ». Ils comprennent des aides spécifiques pour faciliter le démarrage des travaux, un accompagnement dans la mise en œuvre ou la maturation d'un projet et une assistance technique propre aux opérations de gestion intégrée des eaux pluviales ou de réutilisation des eaux dans le process de production.

5 Cap vers de nouveaux modèles agricoles

Le plan d'accélération a d'abord pour but de renforcer les mesures les plus efficaces. Il soutient ainsi fortement les filières agricoles sur herbe et l'acquisition de matériels adaptés à ces pratiques alternatives aux cultures céréalières. À l'instar du bassin versant du Rupt de Mad, d'autres secteurs pilotes sont appelés à être soutenus dans le cadre du programme de reconquête des prairies. Autre objectif : développer les cultures agrobiologiques. Les mesures engagées sont à la hauteur des ambitions affichées comme la garantie d'un taux de conversion à l'agriculture biologique supérieur dans les zones vulnérables aux pollutions diffuses agricoles. Ou encore l'augmentation de l'enveloppe dédiée à la transition agrobiologique.

Le plan d'accélération veut aussi amplifier les dynamiques collectives à l'échelle d'un territoire visant notamment la mise en place d'un projet d'agriculture périurbaine, la création de circuits courts ou la prévention d'événements climatiques intenses comme les coulées de boues. Qu'il s'agisse de diversification et de rotation des cultures, de préservation de prairies permanentes, de conversion à l'agriculture biologique ou encore d'agriculture dite de précision : chacune de ces pratiques doit permettre de réduire l'utilisation des intrants et d'améliorer considérablement la protection de la ressource en eau.

Faites-nous connaître vos projets

Pour faciliter l'accès aux financements inédits du plan d'accélération Eau 2021, déposez votre projet sur la plateforme RIVAGE.
Après analyse, les projets pourront bénéficier d'un soutien de l'agence de l'eau ou être portés à la connaissance des préfectures avec lesquelles une coordination a été mise en place afin d'optimiser les financements en mobilisant notamment la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Lucie Heitz

Ingénieur agronome, chargée de mission pour Nungesser Semences

« En partenariat avec les agriculteurs et le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA), nous participons au développement de productions de fleurs et graminées sauvages à bas niveau d'intrants dans les aires de captage d'eau potable. Nous offrons ainsi des débouchés aux exploitants agricoles en récoltant les semences de ces espèces sauvages avant de les commercialiser. En cohérence avec le plan d'accélération Eau 2021, nous nous inscrivons dans un processus de transition agricole basée sur de nouveaux plans d'assolement et des cultures durables dans les parcelles proches des captages d'eau potable. »

Priorité aux cultures à bas niveau d'impact.

© AERM/NICOLAS LEBLANC

« Des raisons de rester optimiste »

YVES PACCALET, PHILOSOPHE, NATURALISTE ET ESSAYISTE, MET EN PERSPECTIVE LE SENS DE SON ENGAGEMENT POUR LA PLANÈTE ET NOUS DIT SA CONFIANCE EN LA JEUNESSE.

© PARC DE SAINTE-CROIX/MATHILDE TARDIF

Vous avez passé votre vie à parcourir la planète. Qu'en avez-vous appris ?

Il n'est pas une seule civilisation, pas une seule culture qui ne soit imprégnée par la nature. Or, nous assistons aujourd'hui à un effondrement des espèces, animales ou végétales, qui se produit à une allure inédite sous l'action néfaste de l'homme. Depuis quatre milliards d'années que la vie existe sur la terre, celle-ci a créé environ un milliard d'espèces. Il n'en restait que 10 millions au début de l'humanité mais celle-ci les détruit désormais par milliers chaque année. Et cette extinction massive nous fait courir un risque vital. Si nous persistons à jouer aux apprentis sorciers, si notre agriculture, nos modes de production, nos constructions continuent d'araser la biodiversité, nous risquons de connaître le même sort que les dinosaures.

Quelles sont les grandes causes qui vous animent aujourd'hui ?

La défense de la vie sauvage est une préoccupation majeure. Mes voyages à travers le globe m'ont appris combien chaque espèce est primordiale, même si sa disparition peut apparaître à certains comme une « petite » perte. On essaie de se mettre à part dans une bulle sécurisante confortée par les sciences et les technologies, mais les humains font partie du règne naturel et ils en dépendent.

Qu'est-ce qui vous pousse à rester optimiste ?

La nécessité vitale d'agir pour la protection et la restauration de la biodiversité, de lutter contre le chaos climatique est de plus en plus présente dans l'esprit de chacun, surtout des jeunes. Je crois aussi beaucoup aux avancées que porte la civilisation technologique dans laquelle nous évoluons. J'ai la faiblesse de penser qu'elle a davantage la capacité de nous réunir que de nous diviser. La réunion des esprits, la victoire espérée de l'altruisme sur l'égoïsme sont les principaux motifs d'optimisme que l'on peut avoir.

Yves Paccalet, les mots pour le dire

Les pieds dans la terre et la tête nourrie de livres, Yves Paccalet est l'auteur de nombreux ouvrages sur la nature et les animaux, parmi lesquels *Le Bonheur en marchant* ou encore *La Vie secrète des requins*. Écologiste de la première heure, ardent défenseur d'une croissance responsable, le philosophe signe notamment en 2006 le virulent pamphlet *L'humanité disparaîtra, bon débarras !* Un essai grinçant, teinté d'humour noir, pour dire l'épuisement de la planète.

Quatre ans pour changer d'ère

EN SEILLE ET GRAND COURONNÉ, AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION DE NANCY, LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU ET CLIMAT » SONNE LA MOBILISATION CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.

© COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEILLE ET GRAND COURONNÉ

Unies dans un cercle vertueux. Les 42 communes du territoire Seille et Grand Couronné et l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'inscrivent dans une dynamique collective pour relever le défi climatique. Signé pour quatre ans, le contrat de territoire « Eau et Climat » - une première dans le département de la Meurthe-et-Moselle - va permettre d'amplifier les efforts engagés par les collectivités depuis trois décennies : en matière d'assainissement des eaux usées (21 ouvrages épuratoires sur le territoire), de préservation des espaces naturels sensibles (8 sites répertoriés) et de protection des captages d'eau potable avec des mesures fortes comme la remise en herbe de 69 hectares.

^ *Entre étendues agricoles et prairies humides : la diversité paysagère est un atout du territoire.*

Des enjeux clés

Il s'agit donc d'aller plus loin pour contrer les impacts du changement climatique particulièrement visibles au cours des trois dernières années : baisse des capacités d'autoépuration des milieux aquatiques affectant la qualité des cours d'eau, diminution des débits et du niveau des cours d'eau, recul notable de la biodiversité remarquable. *« La qualité et la quantité de la ressource en eau et l'adaptation des pratiques au changement climatique constituent des enjeux clés »* confirme Philippe Voinson, Vice-Président de la Communauté de Communes, en charge de l'eau et de l'assainissement et 1er Vice-Président du Syndicat des Eaux de Seille et Moselle en

charge de la ressource. *« Ce contrat a l'originalité d'être tripartite puisque co-signé avec la communauté de communes et le syndicat des eaux. Il sera notre feuille de route pour les quatre prochaines années. Il nous permet de cadrer notre stratégie et de développer une approche globale qui va de l'eau et l'assainissement jusqu'à l'éducation à l'environnement. Nous voulons impliquer tous les habitants, les entreprises et les exploitants agricoles dans la protection de la ressource. Tout cela s'accorde parfaitement avec notre projet de territoire à l'horizon 2030 articulé autour de la sensibilisation à l'environnement, la préservation des milieux aquatiques, la prévention des inondations et la réduction des émissions d'effluents domestiques par un traitement toujours plus efficace des eaux usées. ».* En Seille et Grand Couronné, le contrat de territoire « Eau et Climat » va décliner quatre grands objectifs en 28 actions concrètes, pour lesquelles l'agence de l'eau réservera 4,8 millions d'euros pour un montant total des investissements retenus chiffré à 9,7 millions d'euros. Depuis 2019, neuf contrats de territoire ont déjà été mis en œuvre à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et plus d'une dizaine sera formalisée en 2021.

FACE AU DÉFI CLIMATIQUE, DES OBJECTIFS AMBITIEUX ET PARTAGÉS

Reconquérir la biodiversité

- Mise en œuvre d'un plan de gestion des espaces naturels sensibles à Moncel-sur-Seille
- Travaux de renaturation du ruisseau de la Roanne et de ses affluents
- Diagnostic des espaces naturels sensibles en vue d'évaluer les actions prioritaires à mener

Améliorer la qualité de l'eau

- Mise en conformité de l'assainissement pour six villages et leurs 1 378 habitants
- Optimisation du rendement des stations d'épuration de neuf communes
- Étude de faisabilité d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre le captage de Bouxières-aux-Chênes et le forage du Grand Couronné
- Protection du captage de Bouxières-aux-Chênes, notamment par le développement de cultures à bas niveau d'impact pour la ressource en eau

S'adapter au changement climatique

- Fourniture de récupérateurs d'eau dans près de 20 % des foyers
- Désimperméabilisation des cours d'école de Leyr, Champenoux et Nomeny
- Réfection des réseaux d'eau potable à Eulmont, Nomeny, Lixières, Bouxières-aux-Chênes et Moivrons

Animer, sensibiliser, éduquer à l'environnement

- Mobilisation des élus autour des solutions fondées sur la nature en matière d'aménagement urbain
- Sensibilisation du public aux enjeux de l'eau, de la biodiversité et du climat, information sur les économies d'eau

Vertes campagnes

Au nord de la métropole du Grand Nancy, le territoire Seille et Grand Couronné est composé de 42 communes et 18 500 habitants. Sur une superficie de 348 km², il déroule au fil de la Seille de vastes étendues agricoles et des espaces naturels remarquables à l'image de Moncel-sur-Seille et ses prairies. Son caractère rural lui vaut le surnom de « poumon vert de l'agglomération nancéienne ». Cette diversité paysagère, à proximité des pôles urbains de Metz, Pont-à-Mousson et Nancy, constitue son premier atout.

Les partenaires

1 **Communauté de Communes Seille et Grand Couronné**
Née en 2017 de la fusion de deux entités : la Communauté de Communes du Grand Couronné et la Communauté de Communes de Seille et Mauchère.

2 **Syndicat Mixte des Eaux de Seille et Moselle**
Créé en 1921, il approvisionne en eau potable 31 communes et 11 500 habitants.

3 **Agence de l'eau Rhin-Meuse**
D'ici 2024, 80 % des aides accordées par l'établissement concerneront les engagements pris dans le cadre des contrats de territoire « Eau et Climat ».

À chaque territoire ses initiatives

SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN RHIN-MEUSE, LES CHANTIERS ENGAGÉS AUTOUR DE L'EAU METTENT AUTANT EN VALEUR LES SAVOIR-FAIRE ET LES INNOVATIONS TECHNIQUES QUE LES DÉMARCHES ÉDUCATIVES. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES.

1 Saint-Mihiel et Bannoncourt (55)

© EPAMA-EPTB MEUSE

Une opération à valeur écologique et historique.

> **Maître d'ouvrage :** Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents
> **Coût du projet :** 372 000 €
> **Financement :** Europe, Région Grand Est, Département de la Meuse, agence de l'eau Rhin-Meuse

Le projet a pour objectif d'améliorer la qualité écologique de la Meuse, sur sa partie médiane, au niveau d'ouvrages hydrauliques fortement dégradés par l'érosion naturelle du fleuve. Les opérations vont notamment permettre de restaurer des habitats à fort potentiel pour la faune et la flore tout en préservant la valeur patrimoniale des anciens bras de moulins et la configuration de ces sites historiques.

2 Saverne (67)

© BRASSERIE LICORNE

La brasserie Licorne soigne son environnement.

> **Maître d'ouvrage :** Brasserie Licorne
> **Coût des travaux « Optimisation des consommations en eau » :** 163 350 €
> **Coût des travaux « Gestion intégrée des eaux de pluie et biodiversité » :** 273 445 €
> **Financement :** Agence de l'eau Rhin-Meuse, Brasserie Licorne

Grâce au contrat industriel « Eau et Climat » pour une approche globale intégrant l'eau et la biodiversité, la Brasserie Licorne accentue ses investissements en

3 Lutterbach (68)

© LE MOULIN NATURE

Les élèves, ambassadeurs de la biodiversité.

Maître d'ouvrage : Le Moulin de Lutterbach
Coût du projet : 47 360 €
Financement : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Moulin de Lutterbach, Préfecture, Ville de Mulhouse

Apprendre et protéger la nature en ville : c'est le sens du projet d'éducation à l'environnement porté par le Centre d'Initiation à la Nature du Moulin de Lutterbach. Un projet mené dans le cadre du concours « Eau et Quartiers prioritaires » et intitulé « Un îl'eau de biodiversité dans mon quartier ». Les élèves de deux écoles de la ville sont les principaux acteurs de cette opération qui les conduit notamment à la découverte des aménagements des berges de l'Ill et de la Doller.

faveur du développement durable. Elle adapte son activité et son process pour atténuer les effets du changement climatique. L'objectif visé est une réduction de 25 % des consommations en eau. L'entreprise s'engage aussi dans une politique de gestion intégrée des eaux pluviales en deux étapes : en 2021, création de noues d'infiltration puis en 2023, désimperméabilisation de ses parkings. Enfin, la brasserie agit pour la biodiversité : aménagement de prairies fleuries, plantation d'une haie champêtre, mise en place de gîtes pour la faune.

4 Jarny-Briey (54)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux
Coût des études : 70 000 €
Coût des acquisitions foncières : 230 000 €
Coût des travaux d'entretien : 120 000 €
Financement : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Au cœur du Pays Haut, deux zones humides remarquables - les vallées du Rawé et du Cuvillon ainsi que les prairies du Rougeval - font l'objet d'une démarche de protection et de valorisation : diagnostic écologique, acquisitions foncières, plan de gestion sur douze ans, travaux

© AERM/M. LEMOINE

Un objectif de protection et de valorisation.

de renaturation et de gestion. Le dispositif intègre des animations pédagogiques autour de la diversité de ces milieux alternant marais, prairies humides et espaces boisés.

5 Mulhouse (68)

© SIVOM DE MULHOUSE

Informer pour sensibiliser.

Maître d'ouvrage : SIVOM de l'agglomération mulhousienne
Coût du projet : 8 279 271 €
Financement : Agence de l'eau Rhin-Meuse, SIVOM de l'agglomération mulhousienne

Le SIVOM de l'agglomération mulhousienne développe un projet de gestion dynamique de ses réseaux d'assainissement par temps de pluie. Objectif : réduire les déversements des eaux pluviales dans les milieux naturels et ainsi améliorer la qualité des cours d'eau. Cette approche s'appuie sur le stockage des effluents dans les réseaux avant leur transfert à la station d'épuration pour traitement. Ce processus de gestion dynamique s'accompagne d'aménagements conséquents : construction de six bassins d'orage d'une capacité globale de 8 800 m^3 dans les zones où les réseaux n'ont pas de capacité structurelle de stockage, mise en place d'un nouveau poste de relevage des eaux usées, doublement de la rigole des égouts pour acheminer l'ensemble des volumes d'eaux usées stockées vers l'ouvrage de traitement. Ce programme s'intègre dans un projet global de mise en conformité de l'assainissement par temps de pluie évalué à 19,4 millions € pour la période 2018-2022.

1 Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école

L'initiative de l'agence de l'eau Rhin-Meuse baptisée « Cours d'école, bulle nature ! » vise à rendre les cours d'établissements scolaires, aussi bien en primaire qu'en secondaire, plus vertes et plus agréables. Il s'agit de permettre l'infiltration de l'eau de pluie pour nourrir la végétation et les sols, de mettre la nature à la portée des enfants, de proposer un espace pédagogique grandeur nature (potagers, arbres fruitiers...). C'est aussi améliorer le confort de tous lors des périodes de fortes chaleurs.

2 100 questions-réponses sur la gestion intégrée des eaux pluviales

Toutes les interrogations portant sur les solutions à déployer pour une gestion durable et intégrée des eaux pluviales trouvent une réponse précise dans cette foire aux questions unique en son genre. Il s'agit d'un véritable outil pratique et opérationnel qui complète la boîte à outils déployée depuis plusieurs années par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour sensibiliser et accompagner les changements de pratiques et de conception en matière d'aménagement urbain.

3 Quand l'impact du 10ème programme se traduit en emplois créés ou maintenus

L'agence de l'eau a souhaité disposer d'éléments étayés sur l'impact socio-économique de son 10ème programme (2013-2018). L'étude a permis de mesurer les emplois créés ou maintenus grâce aux dépenses directes ou aux subventions de l'agence de l'eau. Ainsi quand cette dernière dépense un million d'euros, ce sont dix emplois annuels qui sont créés ou maintenus.

4 Quatre fiches-repères pour décrypter les stratégies en faveur de la protection des ressources en eau et de la biodiversité

Les agences de l'eau proposent des fiches thématiques pour expliquer en quoi elles peuvent être facilitatrices dans l'action et éclairer les décisions. Ces fiches permettent aussi de mieux comprendre les enjeux actuels : elles donnent à lire des repères objectivés et des exemples concrets d'actions réalisées sur les différents territoires d'intervention. Elles mettent également en avant la vision portée par les agences de l'eau sur les enjeux abordés, et le lien avec l'adaptation au changement climatique.

Sur le web

On explore une source d'information sur la biodiversité, on écoute les rivières qui se racontent et on découvre une innovation pour économiser l'eau en industrie !

Un portail pour la biodiversité du Grand Est

Écoutez les podcasts des agences de l'eau sur les rivières de nos régions

Innovation avec le projet Estraime

Rhin-Meuse infos - rue du ruisseau Rozérieulles BP 30019 - 57161 Moulins-lès-Metz cedex - 03 87 34 47 00 - www.eau-rhin-meuse.fr - N° 119 juillet 2021 • **Directeur de la publication :** Marc Hoeltzel • **Rédactrice en chef :** Florence Chaffarod • **Rédaction :** Éric Pilarczyk - Florence Chaffarod - Béatrice Bréda • **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM - 03 87 69 18 01 • **Impression :** Est imprimerie sur papier demi-mat 90 grammes 100 % recyclé. **Tirage :** 11 000 exemplaires • **N° ISSN :** 1142-8589.